

Colmar, le 28 janvier 2013,

La directrice académique des services de  
l'éducation nationale du Haut-Rhin,

à



Monsieur le directeur de l'IUFM d'Alsace,  
Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale,  
Mesdames et messieurs les directeurs  
pédagogiques des établissements spécialisés,  
Mesdames et messieurs les directeurs adjoints  
de SEGPA  
s/c de madame ou monsieur le principal,  
Mesdames et messieurs les directeurs  
d'écoles élémentaires et préélémentaires  
**Pour communication aux enseignants de  
leur établissement (y compris ceux  
momentanément en congé)**

Division  
du 1<sup>er</sup> degré

Bureau de la gestion  
collective

Dossier suivi par  
Aline DESCAMPS

Implantation  
Cité administrative  
Bâtiment C  
3, rue Fleischhauer  
Colmar  
Téléphone  
03 89 24 86 65  
Fax  
03 89 24 81 36  
Mél.  
i68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
du Haut-Rhin  
B.P.70 548  
68021 Colmar cedex

**Objet : Second appel à candidatures : postes à exigence particulière - Rentrée 2013**

**Cet appel à candidature s'adresse à tous les enseignants, y compris ceux qui n'ont jamais exercé sur un poste spécialisé.**

Les appels à candidatures sur les postes à profils sont effectués uniquement sur des postes vacants.

Les supports qui sont occupés à titre provisoire ou en affectation à l'année sont également considérés comme vacants.

Lors de la publication des postes vacants, les candidats enverront sous couvert de leur IEN qui portera un avis, une lettre de candidature motivée à la direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin.

**Les conditions de nomination**

Les candidats à l'un de ces postes n'ayant pas eu d'avis défavorable de leur IEN seront convoqués devant une commission d'entretien en février 2013.

Suite aux entretiens, la commission établira un classement des candidats par ordre de préférence selon les critères permettant la meilleure adéquation poste-personnel. Cette liste classante ne sera valable que pour un poste à profil précis, et seulement pour l'année en cours.

Les résultats des commissions d'entretien seront connus avant le début de la première phase du mouvement intra-départemental des instituteurs et des professeurs des écoles, afin de permettre aux candidats n'ayant pas été retenus de participer au mouvement.

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis, et sous réserve de validation par les instances paritaires.

### **Les demandes de maintien**

Si aucun enseignant ayant les titres requis n'obtient le poste à profil, le maintien à titre provisoire peut être autorisé dans la limite de deux renouvellements, soit trois années d'exercice, sur avis favorable de l'IEN.

L'enseignant devra envoyer sa demande de maintien, sous couvert de son IEN, à :

Direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin  
Division du Premier Degré –2<sup>e</sup> bureau  
21 rue Henner  
BP 70548  
68021 COLMAR CEDEX

**pour le 6 février 2013 délai de rigueur.**

### **Les postes vacants**

#### **Conseillers pédagogiques**

- **Conseiller pédagogique langue vivante MULHOUSE 1**
- **Conseiller pédagogique à valence EPS MULHOUSE 1**
- **Conseiller pédagogique langue vivante RIEDISHEIM**
- **Conseiller pédagogique généraliste THANN**
- **Conseiller pédagogique à valence EPS THANN**

Pour être nommé à titre définitif sur ce poste, il faut être titulaire du CAFIPEMF.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur EHRET, IENA – Tél. : 03.89.21.56.15.

### Direction à décharge complète

- **EPPU Groupe scolaire Brossolette MULHOUSE 2**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN de Mulhouse 2 - Tél. : 03.89.32.95.40.

### Direction ECLAIR

- **Groupe Scolaire Pierrefontaine MULHOUSE 1**
- **EMPU Plein Ciel MULHOUSE 1**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame GENTILHOMME, IEN de MULHOUSE 1 - Tél. : 03.89.46.71.11.

### Direction spécialisée

- **IDS Le Phare ILLZACH**
- **IME Les papillons blancs DANNEMARIE**
- **IME BARTENHEIM**
- **ITEP La Forge WINTZENHEIM**
- **IME Saint Joseph COLMAR**

Pour être nommé(e) à titre définitif sur un tel poste, il faut :  
- être titulaire soit du CAEI, soit du CAPSAIS, soit du CAPA-SH,  
- être inscrit(e) sur la liste d'aptitude établie annuellement.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnau, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex – Tél. : 03 89 21 63 20.

### Référent

- **Collège Berlioz COLMAR**

Pour être nommé(e) à titre définitif sur ce poste, il faut être en possession du CAPSAIS ou du CAPA-SH.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnau, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex – Tél. : 03 89 21 63 20.

### Classe relais

- Collège Anne Franck ILLZACH (atelier relais)
- Collège WINTZENHEIM (atelier relais)
- Collège BRUNSTATT (classe relais)

Ces postes conviennent à des enseignants spécialisés, titulaires du CAPSAIS, du CAEI ou du CAPA-SH, quelle que soit l'option.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnu, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 21 63 20.

Les candidats à ces postes enverront sous couvert de leur IEN qui portera un avis, une lettre de candidature motivée à :

**Direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin**  
**Division du 1<sup>er</sup> degré - 2<sup>ème</sup> Bureau**  
**21 rue Henner**  
**B.P. 70548**  
**68021 COLMAR CEDEX**

**pour le 6 février 2013 délai de rigueur.**

La directrice académique des services de  
l'éducation nationale du Haut-Rhin



Maryse SAVOURET